



CAISSE-COMMUNE

«Le débat sur le plan d'allègement de la circulation dans les quartiers centraux est lancé : Péage urbain londonien ou restriction de circulation romaine ?

Caisse-Commune par ses initiatives concrètes participe au débat de la ville de demain.

Le Journal Du Dimanche et Libération du 12 avril révèlent que la Ville envisage de restreindre drastiquement l'usage de la voiture à Paris notamment dans les arrondissements centraux, afin de diminuer la pollution parisienne.

Or depuis plusieurs années Caisse-Commune a noué un partenariat avec la Mairie de Paris pour offrir une solution de Mobilité alternative à la voiture individuelle.

A ce titre **La Municipalité Parisienne** « **encourage le développement de l'auto-partage** comme toutes les nouvelles mobilités qui contribuent à une utilisation raisonnée de la voiture en ville. Dans ce cadre, la Ville de Paris demande aux exploitants de parkings publics de favoriser l'implantation de l'auto-Partage ».

En effet, en proposant une alternative à la possession de voiture, Caisse-Commune accompagne les politiques de restriction de la voiture en ville : péages urbain, quartiers verts, zone 30.

L'auto Partage contribue activement à l'amélioration de l'environnement, en effet les études le montrent l'adhérent en payant à l'usage effectue cinq fois moins de déplacement en voiture individuelle et reporte ses déplacements vers les transports en commun et les taxis. Il partage le véhicule avec 20 autres membres et de ce fait diminue le nombre de véhicule en circulation, **libérant ainsi de l'espace sur la voirie**.

CAISSE-COMMUNE : déjà plus de 1000 voitures économisées dans Paris soit l'équivalent de deux parc de stationnement parisien

Caisse-Commune est un service d'auto partage qui permet, sur un simple appel téléphonique, ou sur le site Internet, de disposer d'un véhicule, pour **1 heure, 1 jour, 1 semaine** et ce **24h/24, et 7j/7. C'est déjà 7 stations, 50 véhicules et 1500 adhérents et ce en constante augmentation depuis plusieurs années.**

Caisse-Commune apporte des réponses pour:

- La famille, l'étudiant qui n'ont pas les moyens d'acheter une voiture.
- L'Artisan, le restaurateur qui livre et s'approvisionne en banlieue, mais aussi l'architecte, le désigner qui doit rendre visite à ses clients.
- Le Francilien qui souhaite se déplacer dans Paris.
- Les entreprises qui devant le coût du foncier à Paris songent à déménager en banlieue économisent avec Caisse-Commune sur le budget voiture et maintiennent leur activité.

Et tous les parisiens qui sont déjà convaincus qu'une voiture à Paris n'est pas indispensable, or 56 % d'entre eux ont fait le choix : une ville sans voiture.

Caisse-Commune, c'est une vision de la ville demain mais aussi de nouvelles stations à Paris pour tous les franciliens, des projets d'ouverture en banlieue et sur le reste de la France.

Caisse-Commune 56 Bd Beaumarchais (rue Clotilde de Vaux) Paris 11^{ème}
<http://www.caisse-commune.com>

Contact Presse : Loïc MIGNOTTE et Keltoum AMAZZAL
Tél. :01 43 55 15 95 / 01 43 55 15 85
l.mignotte@caisse-commune.com